RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2001 B 01712
Numéro SIREN : 438 923 997
Nom ou dénomination : aveni

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2019 sous le numéro de dépôt 15428

Greffe du tribunal de commerce d'Evry

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/15428

Type d'acte : Ordonnance du président
Nomination de commissaire aux avantages particuliers

Déposant :

Nom/dénomination : aveni

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 438 923 997

N° gestion : 2001 B 01712

Copie certifiée conforme
ML / 26/06/2019 12:00:39
N° de dépôt - 2019/15428 / 438923997

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 25-06-19
Num : 15428

DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY. IL A ETE EXTRAIT LITTERALEMENT CE QUI SUIT :

DEPOSÉ LE 13 JUIN 2019
AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY
N° 2019 0246

MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

REQUETE AUX FINS DE NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX AVANTAGES PARTICULIERS

01B1712

Le soussigné :

Bruno Morel, agissant en qualité de Président du Directoire de la société **aveni**, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 593.968,50 euros, dont le siège social est situé 15, rue du Buisson aux Fraises – Massy-Europe – 91300 Massy et dont le numéro unique d'identification est le 438 923 997 RCS Evry (ci-après la « ***Société*** »),

Ayant pour Avocat : **Selarl Chammas & Marcheteau**, 5 Villa Ballu, 75009 Paris (téléphone : 01.53.42.42.50 – télécopie : 01.53.04.01.93),

Elisant domicile audit Cabinet,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société aveni (la « ***Société*** ») a été constituée par acte sous seing privé et immatriculée le 13 août 2001.

La Société est régie par les dispositions du Code de commerce, ainsi que par ses statuts.

La Société a pour objet social :

- Toute activité se rapportant à l'ingénierie de l'analyse et de la fonctionnalisation de surface,
- L'expertise, le développement, la production et la commercialisation des molécules chimiques spécifiques, ainsi que des procédés de leur dépôt sur des surfaces,
- La concession, la licence et la sous-licence comme la cession de brevets et marques,
- Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation et le développement.

A l'occasion du tour de financement d'environ dix millions d'euros réalisé par mises en œuvre successives de la délégation consentie par l'assemblée générale de la Société du 3 juin 2015 et par application de stipulations contractuelles conclues à cette date entre les actionnaires et les investisseurs, la Société a créé des actions de préférence par voie de conversion des actions ordinaires émises (et, le cas échéant, restant à émettre) dans le cadre du financement susmentionné. Ces actions de préférence sont dites de catégorie A.

Un autre tour de financement par voie d'augmentation de capital de la Société a été réalisé par mises en œuvre successives de la délégation consentie par l'assemblée générale de la Société du 12 mai 2017. A cette occasion, la Société a procédé à la création d'une nouvelle catégorie d'actions de préférence dites de catégorie B par voie d'émission d'actions de préférence dans le cadre dudit financement.

Un nouveau tour de financement par voie d'augmentation de capital de la Société devrait être soumis au vote de l'assemblée générale de la Société devant être convoquée pour le **25 juin 2019**.

A cette occasion, la Société envisage de procéder à nouveau à la création d'une nouvelle catégorie d'actions de préférence dites de catégorie C (les « ***Actions C*** ») par voie d'émission d'actions de préférence dans le cadre du financement susmentionné.

Copie certifiée conforme
ML / 26/06/2019 12:00:39
N° de dépôt - 2019/15428 / 438923997

Les Actions C, dont la création est envisagée par voie d'augmentation de capital, seraient assorties des droits particuliers suivants :

- Droit de liquidation préférentielle : droit d'obtenir une attribution prioritaire du boni de liquidation en cas de dissolution ou liquidation de la Société ou, selon le cas, de la contrepartie en titres nouveaux en cas d'une fusion de la Société avec une autre société ou entité.

- Droit de conversion : droit de convertir les Actions C en actions ordinaires librement ou obligatoirement dans certains cas.

Ces opérations nécessitant l'intervention d'un Commissaire aux Avantages Particuliers, conformément aux dispositions des articles L. 228-15, L. 225-147, R. 225-7 et R. 225-136 du Code de commerce,

le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner :

Madame Cécile Demanet, Commissaire aux Comptes inscrit à sur la liste des Commissaires aux Comptes, sise 34 rue de Marcoussis - 91180 Saint Germain les Arpajon, en qualité de Commissaire aux Avantages Particuliers, avec pour mission :

- de décrire et apprécier la consistance des avantages particuliers qui seraient consentis dans le cadre (i) de la création d'actions de préférence par voie d'émission d'actions de préférence et, le cas échéant, (ii) de l'émission de nouvelles actions de préférence ;

- d'établir un rapport contenant les mentions prévues par les lois et règlements qui sera mis à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par l'article R. 225-136 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 12 juin 2019,

Selarl Chammas & Marcheteau
Représentée par son gérant
Denis Marcheteau
P/O : Arys Serdjanian

*P.J. : * Annexe à la requête aux fins de désignation d'un Commissaire aux Avantages Particuliers*
** Projet d'ordonnance de nomination d'un Commissaire aux Avantages Particuliers*

Copie certifiée conforme
ML / 26/06/2019 12:00:39
N° de dépôt - 2019/15428 / 438923997

ANNEXE A LA REQUETE EN NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX AVANTAGES PARTICULIERS

I - TYPE D'OPERATION ENVISAGEE

Création d'actions de préférence par voie d'émission d'actions de préférence dites de catégorie C (les « ***Actions C*** »), assorties des droits préférentiels suivants :

- Droit de liquidation préférentielle : droit d'obtenir une attribution prioritaire du boni de liquidation en cas de dissolution ou liquidation de la Société ou, selon le cas, de la contrepartie en titres nouveaux en cas d'une fusion de la Société avec une autre société ou entité.

- Droit de conversion : droit de convertir les Actions B en actions ordinaires librement ou obligatoirement dans certains cas.

Copie certifiée conforme
ML / 26/06/2019 12:00:39
N° de dépôt - 2019/15428 / 438923997

II - RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIETE CONCERNEE

DENOMINATION SOCIALE :	aveni
FORME SOCIALE :	Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
CAPITAL :	593.968,50 euros
SIEGE SOCIAL :	15, rue du Buisson aux Fraises – Massy-Europe 91300 Massy
N° REGISTRE DU COMMERCE :	438 923 997 RCS Évry
OBJET SOCIAL :	– Toute activité se rapportant à l'ingénierie de l'analyse et de la fonctionnalisation de surface, – L'expertise, le développement, la production et la commercialisation des molécules chimiques spécifiques, ainsi que des procédés de leur dépôt sur des surfaces, – La concession, la licence et la sous-licence comme la cession de brevets et marques, – Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation et le développement.
COMPTES DE REFERENCE :	31 décembre 2018
CHIFFRE D'AFFAIRES :	10.170 euros
MONTANT TOTAL DU BILAN :	3.265.309 euros
CAPITAUX PROPRES :	(1.773.889) euros
NOMBRE DE SALARIES :	18
COMMISSAIRES AUX COMPTES :	
Titulaire : **Suppléant :**	**Doucet Beth et Associés** 12-14 rue de l'Eglise – 75015 Paris **Lebrun Olivier** 15 rue Guizot – 78220 Viroflay
DATE PREVUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :	25 juin 2019

* *
*

Copie certifiée conforme
ML / 26/06/2019 12:00:39
N° de dépôt - 2019/15428 / 438923997

N : 20190246

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

O R D O N N A N C E

Nous, Sonia ARROUAS, Présidente du Tribunal de Commerce d'Evry,

Vu l'article L 225-147 et suivants du Code de Commerce, R 225-136 du Code de Commerce sur renvoi de l'article L 228-15 du Code de Commerce,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Désignons : **Madame Cécile DEMANET**
Commissaire aux Comptes
34, rue de Marcoussis
91180 SAINT GERMAIN LES ARPAJON

En qualité de Commissaire aux avantages particuliers avec pour mission de:

- Décrire et apprécier la consistance des avantages particuliers qui seraient consentis dans le cadre de la création d'actions de préférence par voie d'émission d'actions de préférence et, le cas échéant, de l'émission de nouvelle actions de préférence ;

- Établir un rapport contenant les mentions prévues par les lois et règlements qui sera mis à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par l'article R. 225-136 du Code de commerce ;

Disons que le commissaire ci-dessus désigné pourra se faire assister, s'il y a lieu, par un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa mission.

Disons qu'il devra obtenir un accord écrit de la Société concernée sur le montant des honoraires qu'il aura fixé et qu'il portera à notre connaissance dans les 60 jours de la présente ordonnance.

Disons qu'il ne pourra être rémunéré pour d'autres fonctions que celle de commissaire aux avantages particuliers ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficulté ;

Copie certifiée conforme
ML / 26/06/2019 12:00:39
N° de dépôt - 2019/15428 / 438923997

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal et que Monsieur le Greffier en adressera une expédition à la personne ci-dessus désignée.

Disons que les dépens seront à la charge du requérant.

Rappelons que cette ordonnance est exécutoire de droit.

Fait à Evry, le 19/6/19

LE GREFFIER

LE PRESIDENT

[redacted] EXPÉDITION CERTIFIÉE
[redacted] CONFORME DÉLIVRÉE PAR LE
[redacted] GREFFIER SOUSSIGNÉ

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY (ESSONNE)

Copie certifiée conforme
ML / 26/06/2019 12:00:39
N° de dépôt - 2019/15428 / 438923997